

Ilot Chevret (35)

2020

Suivi d'une colonie d'aigrettes garzettes en Rance

Ilot Chevret 2020



Bretagne Vivante

septa

Une voix pour la nature

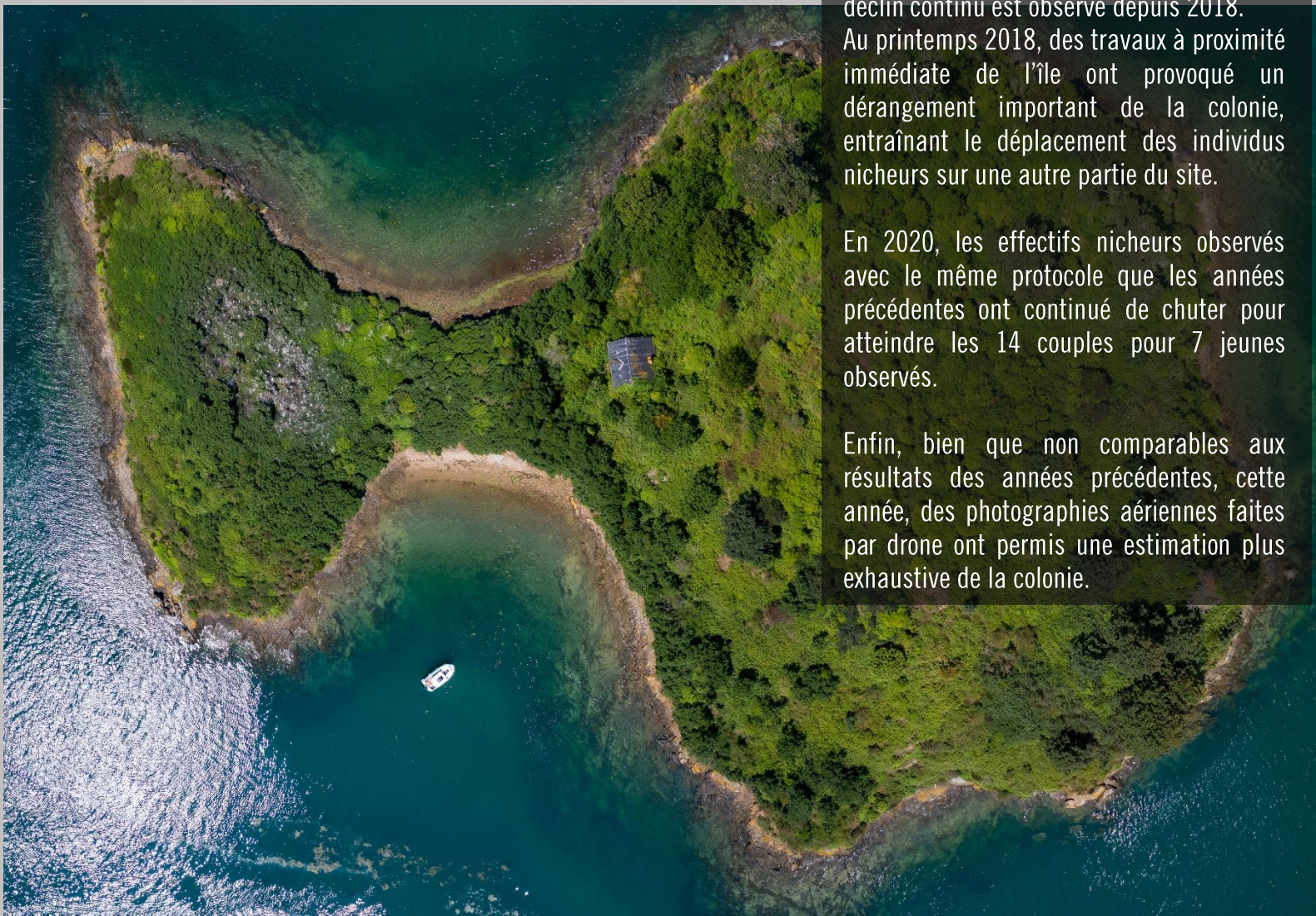
Le présent rapport dresse un bilan de la reproduction de l'aigrette garzette sur l'ilot Chevret en 2020.

Si malgré des fluctuations ponctuelles, cette colonie reproductrice n'a cessé d'augmenter depuis son installation, un déclin continu est observé depuis 2018.

Au printemps 2018, des travaux à proximité immédiate de l'île ont provoqué un dérangement important de la colonie, entraînant le déplacement des individus nicheurs sur une autre partie du site.

En 2020, les effectifs nicheurs observés avec le même protocole que les années précédentes ont continué de chuter pour atteindre les 14 couples pour 7 jeunes observés.

Enfin, bien que non comparables aux résultats des années précédentes, cette année, des photographies aériennes faites par drone ont permis une estimation plus exhaustive de la colonie.



Septembre 2020

Bastien Jorigné

Chargé de projets naturalistes

Gilles Dupont

Conservateur bénévole



Introduction

Rattaché à la commune de Saint-Jouan-des-Guérets, l'îlot du Chevret se situe dans l'estuaire de la Rance et présente une superficie de 1,42ha. Acquis par le département d'Ille-et-Vilaine en 1983, cet Espace Naturel Sensible a par la suite intégré le réseau des réserves de Bretagne Vivante (Lepage, 2013). Avec l'îlot Notre-Dame, il constitue la Zone de Protection Spéciale n° FR5312002, désignée par arrêté ministériel en 2006. Sa gestion est assurée par le Département avec le soutien technique de l'association Bretagne Vivante.

Depuis 1997, une colonie d'ardéidés se reproduit chaque année sur cet îlot rocheux. L'aigrette garzette, le héron cendré et plus récemment le héron garde-bœuf y trouvent une végétation arbustive dense de feuillus et de résineux pour nidifier. En cohérence avec la dynamique nationale de l'espèce, la colonie d'aigrettes garzettes s'est agrandie au fil des années jusqu'à atteindre une cinquantaine de couples reproducteurs en 2010. Ces 10 dernières années, la colonie connaît d'importantes fluctuations, l'effectif oscillant selon les printemps entre 10 et 40 couples.

La poursuite de mars à juin 2018 de travaux de pose d'une conduite d'eau potable traversant la Rance (**Photo 1**), a entraîné des dérangements de la colonie : ces dérangements ont provoqué la désertion de la partie est de l'îlot, accueillant historiquement la totalité des oiseaux reproducteurs. Suite à cet événement le Syndicat Mixte Eau du Pays de Saint-Malo, commanditaire des travaux, s'est vu imposé pour la saison de reproduction 2019 la réalisation d'un recensement de la colonie d'aigrette garzette, espèce inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux et à ce titre strictement protégée (Issa & Muller, 2015). Ce travail, qui avait pour but d'évaluer si le dérangement des aigrettes occasionné par le chantier en 2018 avait eu un impact sur la réinstallation de la colonie en 2019, avait montré que cette dernière ne s'était pas réinstallée sur son emplacement historique et que le nombre de couples s'y reproduisant et de jeunes observés diminuaient depuis 2017 (Jorigné & Dupont, 2019). Il avait donc été préconisé de poursuivre le suivi en 2020.

Le présent rapport dresse un bilan des observations d'aigrettes garzettes sur l'îlot Chevret en 2020 et tente de les comparer aux observations effectuées les années précédentes.



Photo 1. Travaux d'installation d'une conduite d'eau potable à proximité de la partie sud-est de l'îlot. Source : Eau du Pays de Saint-Malo

Protocole

Les données ont été obtenues par observations à la longue-vue réalisées à partir de trois principaux points d'observation côtiers : la cale de Quelmer au nord-ouest de l'îlot, le sentier GR au Val-ès-Bouilli à l'est et la pointe des Hures au Minihic-sur-Rance au sud (**Carte 1**).

Les sessions d'observation ont débuté le 4 mars 2020 puis ont été interrompues du 17 mars au 10 mai 2020 durant la période de confinement dû à la crise sanitaire, pour reprendre qu'à partir du 11 mai et se terminer le 11 juillet. Elles ont mobilisé 6 observateurs bénévoles de l'association Bretagne Vivante.

En 2020 et pour la première fois, la colonie d'ardéidés des Chevret a également été dénombrée à l'aide de photographies réalisées à partir d'un drone (les 18/05, 6/06 et 24/06). Par souci de comparaison avec les données historiques et entre les deux méthodes, lors de deux de ces opérations, la colonie a également été dénombrée par observation à la longue-vue à partir des points d'observation habituels.

Lors de chaque passage, le nombre d'individus d'aigrettes garzettes présents a été relevé. Lorsque cela était possible, les nombres de nids apparemment occupés (ici nous parlerons de couples) et de jeunes ont également été notés.



Carte 1. Ilot Chevret dans l'estuaire de la Rance. Les points d'observation de la colonie d'ardéidés sont indiqués en rouge.

Le nombre de sessions de comptage par point d'observation est consigné au sein du **Tableau 1**. Plusieurs sessions à partir de différents points peuvent avoir été réalisées les unes à la suite des autres au cours d'une même journée. Ainsi, les observations se sont étalées sur 10 journées en 2016 et 2017, 17 journées en 2018, 18 journées en 2019 et 17 en 2020. A partir de 2018, date du déménagement de la colonie, certains comptages sont effectués à partir de la pointe des Hures sur la commune du Minihic-sur-Rance (**Tableau 1**), ce point d'observation, situé au sud de l'îlot, offre un angle de vue complémentaire à ceux disponible à partir des deux autres points. Enfin, pour un dénombrement le plus exhaustif possible de la colonie, en 2018, 2019 et 2020, au moins une session annuelle d'observation simultanée entre trois observateurs à partir des trois points d'observation différents a été réalisée. En 2020, celles-ci ont eu lieu le 18/05 et le 24/06.

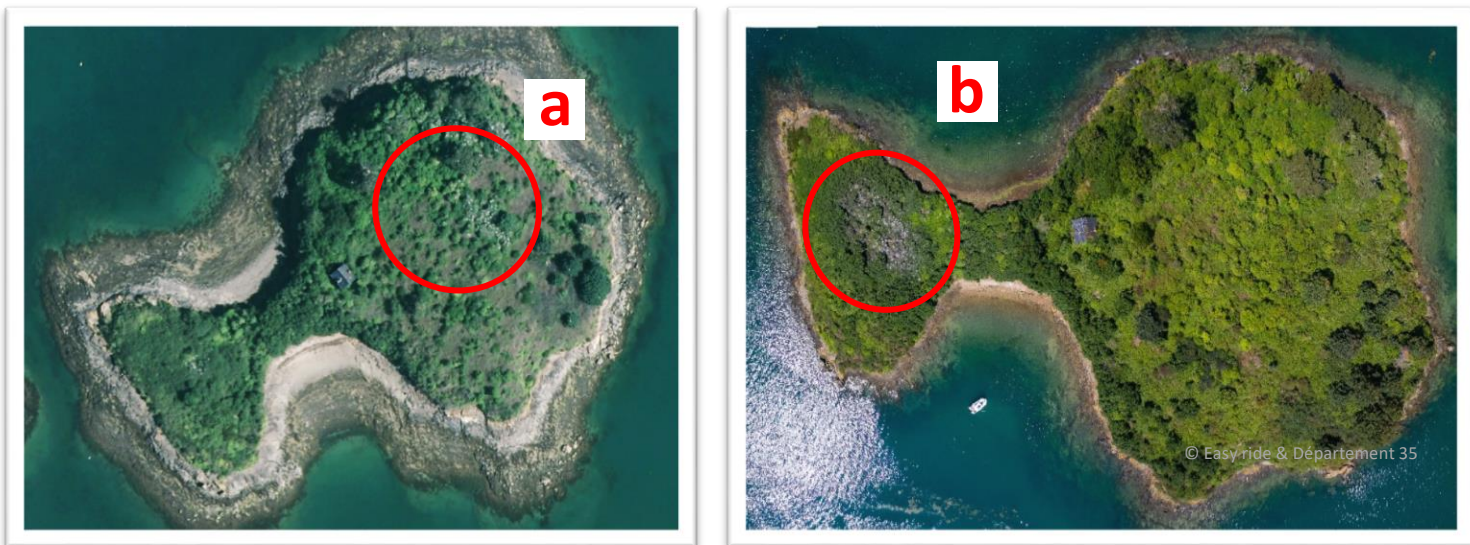
Déterminer le nombre de jeunes à l'envol (production de la colonie) aurait nécessité la mise en place d'un protocole plus lourd et de meilleures conditions d'observations. Ainsi, le nombre de jeunes de l'année observés au sein de la colonie est ici considéré comme un indicateur de sa production en jeunes.

Tableau 1. Nombre annuel de sessions d'observation par point d'observation (**Carte 1**). Plusieurs sessions à partir de différents points d'observation peuvent avoir eu lieu la même journée.

Point d'observation	2016	2017	2018	2019	2020
Pointe des Hures	0	0	7	8	3
Quelmer	9	10	9	6	10
Val-Es-Bouilli	9	9	9	9	4

Résultats

Pour rappel, en 2017 les aigrettes nichaient exclusivement sur la partie est de l'îlot. Lors des dérangements induits par les travaux de 2018, cette dernière a été totalement désertée par les aigrettes et celles-ci se sont installées sur la partie ouest de l'îlot (**Carte 2** ; même constat pour les autres espèces d'ardéidés). Comme cela avait été le cas en 2019, en 2020 les aigrettes se sont à nouveau installées exclusivement sur la partie ouest de l'îlot (**Photo 2**).



Carte 2. Emplacements de la colonie d'ardéidés avant (a) et après (b) les dérangements au printemps 2018.



Photo 2. Colonie mixte d'ardéidés installée sur la partie ouest de l'îlot prise en photo par drone le 02/06/2020. On peut distinguer près de 180 ardéidés dont 117 aigrettes garzettes, 45 hérons garde-bœufs et 19 hérons cendrés.

Les effectifs d'aigrettes garzettes nichant sur l'îlot Chevret ont observé une grande variabilité ces 30 dernières années (**Figure 1**). Le nombre de couples est passé par un minimum de 1 en 1998 et un maximum de 46 en 2010 (**Figure 1**). On observe à présent quatre grandes périodes :

- De 1997 à 2003 l'espèce colonise l'îlot et le nombre de couples augmente rapidement, passant de 3 à 38 en 7 ans (moyenne et écart-type annuels de $15,8 \pm 14,4$)
- De 2004 à 2010 les effectifs reproducteurs sont relativement stables avec $39,9 \pm 4,0$ couples par an en moyenne.
- De 2011 à 2017, la colonie observe des variations plus prononcées (moyenne annuelle de $25,8 \pm 8,9$ couples) avec des baisses notables en 2011, 2012.
- De 2018 à 2020, le nombre de couples a diminué de 20 à 14 (moyenne annuelle de $16,3 \pm 3,2$)

Il est à noter qu'avec moyenne annuelle de $54,1 \pm 34,9$, le nombre jeunes observés a quant à lui subi de très fortes variations sur toute la période considérée (**Figure 1**), oscillant entre un minimum de 0 en 2012 et un maximum de 105 en 2008 (**Figure 1**).

Entre 2017 et 2020, le nombre de couples d'aigrette garzette a diminué de près de 60% en passant de 36 à 14 et le nombre de jeunes observés a chuté de 90%, passant de 73 à 7 (**Figure 1**). Enfin, entre 2016 et 2020, le nombre annuel maximal d'individus d'aigrettes garzettes observés simultanément a également diminué en passant de 160 en 2016 à 39 en 2020 (**Figure 2**).

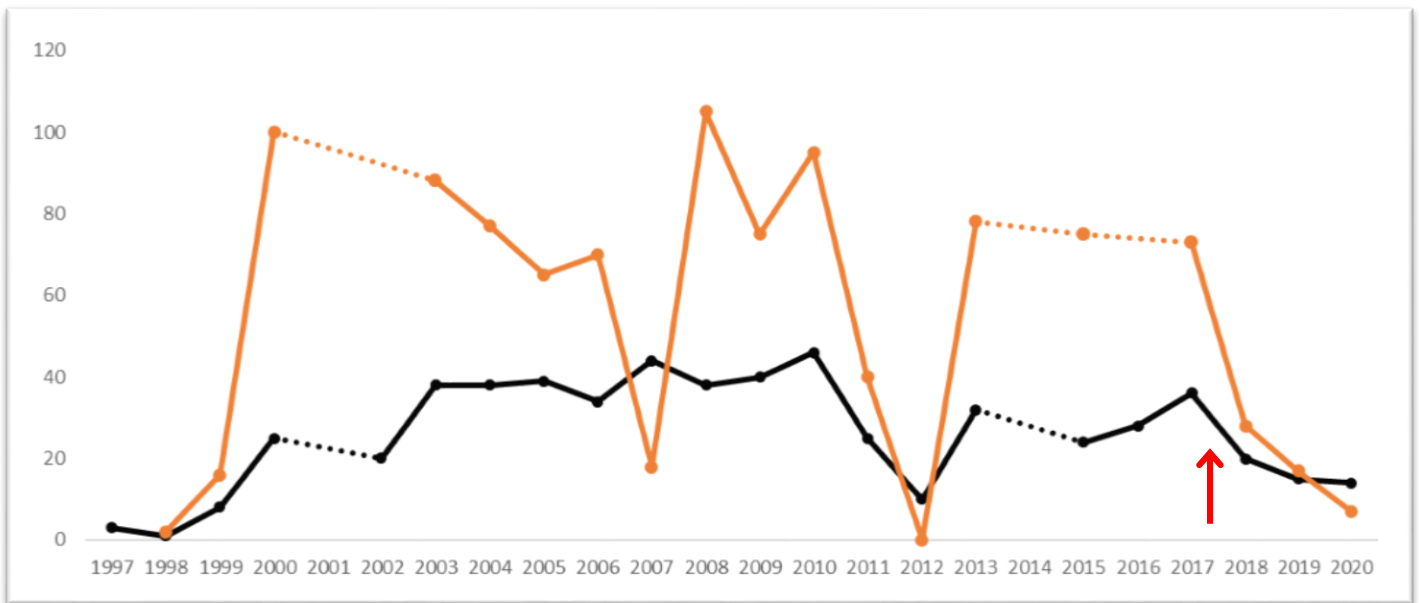


Figure 1. Evolution du nombre de nids apparemment occupés (en noir) et de jeunes observés (en orange) entre 1997 et 2020. Les pointillés indiquent des périodes pour lesquelles les données ne sont pas disponibles. La flèche rouge indique le début des travaux d'installation de la conduite d'eau potable.

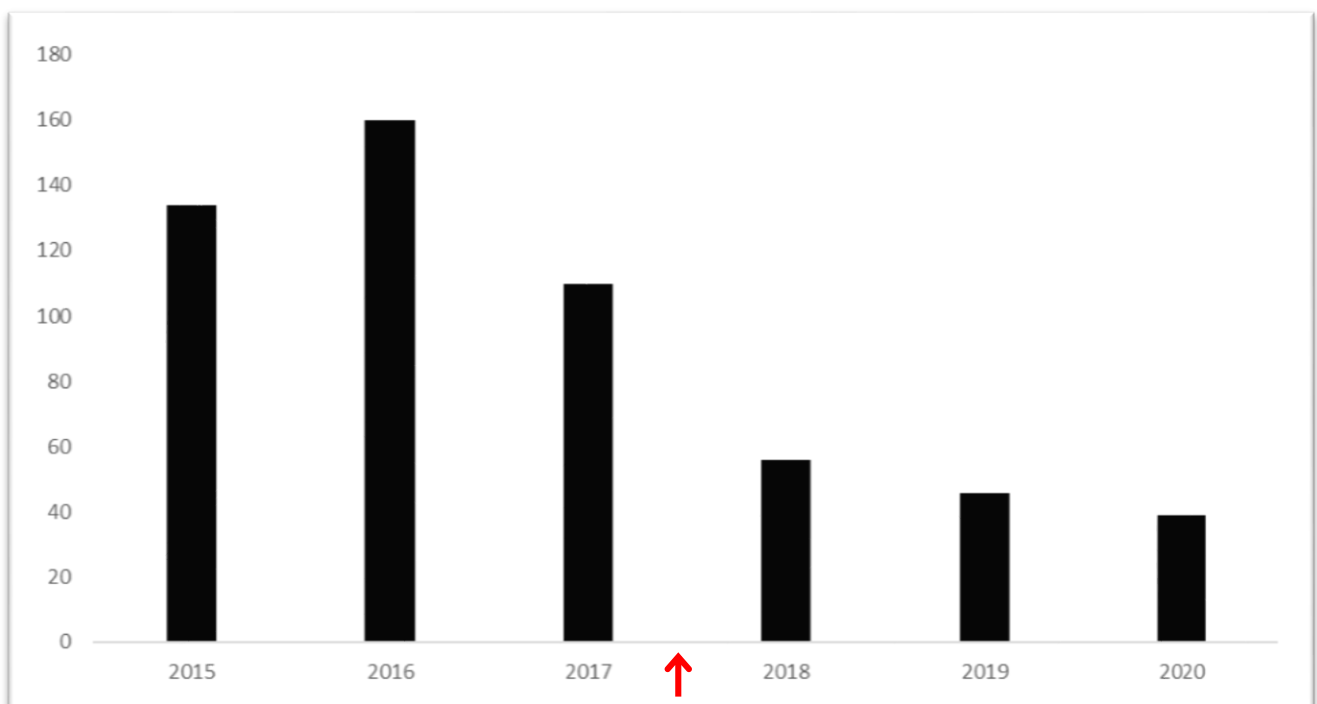
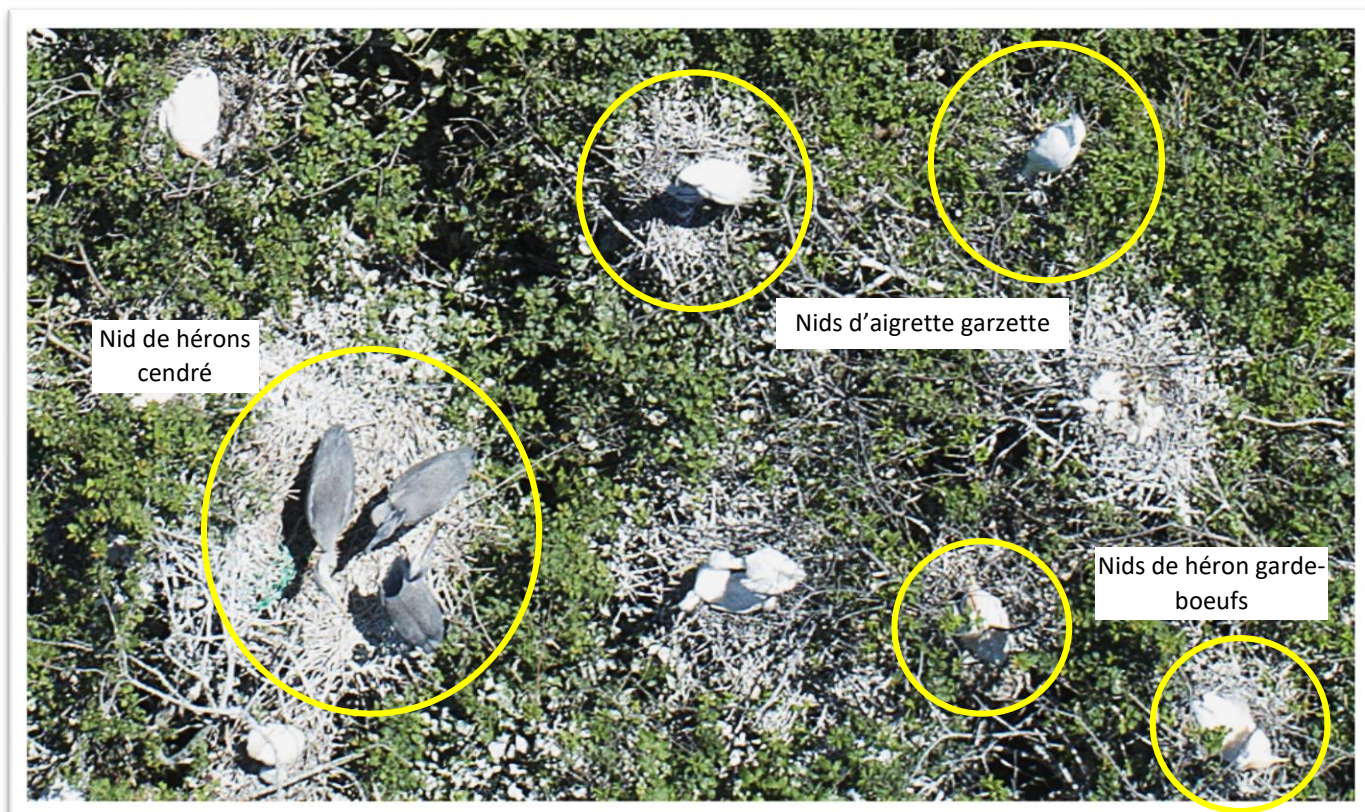


Figure 2. Evolution du nombre maximal d'individus d'aigrettes garzettes observés simultanément sur l'îlot entre 2015 et 2020. La flèche rouge indique le début des travaux d'installation de la conduite d'eau potable.

Les comptages réalisés à partir des photos prises à l'aide d'un drone (**Photo 3**) ont permis de constater que les observations réalisées à la longue-vue ne donnaient qu'une image très partielle de la colonie. Un total de 63 nids apparemment occupés a ainsi été dénombré en 2020 (contre 14 à la longue-vue à distance) montrant une forte sous-estimation du nombre de nids. Ces chiffres n'ayant pas été obtenus par les mêmes méthodes que celles utilisées jusqu'ici, ils ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes.



© Easy ride & Département 35

Photo 3. Exemples de détermination de nids de héron cendré, aigrette garzette et héron garde-boeufs à partir d'une photo de la colonie prise par drone le 2/06/2020.

Conclusion

Pour rappel, les observations réalisées lors du printemps 2018 ne laissent aucun doute sur les dérangements entraînés par la proximité et les bruits des travaux et sur le fait qu'ils soient à l'origine du transfert des oiseaux vers l'ouest de l'île (Jorigné & Dupont, 2019). En 2020, les observations à la longue-vue ont permis d'attester la nidification sur l'îlot de 14 couples d'aigrette garzette et l'observation de 7 jeunes. Ces chiffres sont les plus faibles notés depuis 2012.

Pour comparaison, les autres colonies du secteur (Chateauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Cancale) semblent relativement stables en terme d'effectifs nicheurs.

En l'absence de certitude sur la date exacte de fin de chantier, nous ne savons pas si les travaux, prolongés durant le printemps 2019, ont été poursuivis en 2020 durant la période de confinement puis de post-confinement (observation d'une barge à proximité de l'île le 4 mars 2020) et donc si la colonie suivie a été soumise à de nouveaux dérangements. Ainsi, il est difficile de conclure quant aux causes précises de l'évolution (négative) du nombre de couples et de jeunes observés sur l'îlot Chevret. Elles pourraient être due à une dynamique amorcée à la suite des premiers dérangements au printemps 2018 mais également à des nuisances plus récentes.

Quoi qu'il en soit, bien qu'il convienne de rester prudent quant à l'explication de la baisse d'effectifs observée ces trois dernières années, cette diminution est constante depuis les dérangements du printemps 2018 et le déplacement de la colonie. Ainsi, même si on ne peut exclure un déclin naturel de la colonie, on ne peut que constater un effet aggravant des travaux et regretter que la meilleure mesure d'évitement n'ait pas été prise, à savoir la suspension des travaux pendant les périodes de nidification et de reproduction des aigrettes. Cela d'autant plus que la disparition de la colonie du Chevret serait préjudiciable à la conservation de cette espèce protégée (annexe I de la Directive Oiseaux ; Issa & Muller, 2015), à l'échelle locale et départementale (Jorigné & Dupont, 2019).

Bibliographie

- BirdLife International (2015). *European red list of birds*. Luxembourg : Office for official publications of the european communities.
- Bretagne environnement, Bretagne vivante, GOB, ONCFS, LPO & GEOCA (2015). Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrants de Bretagne
- Issa N. & Muller Y. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine : nidification et présence hivernale*. (Eds LPO & Muséum National d'Histoire Naturelle), Delachaux et Niestlé, Paris.
- Jorigné B. & Dupont G. (2019). Suivi d'une colonie d'aigrettes garzettes en Rance - Ilot Chevret 2019
- Lepage E. (2013). Îlot du Chevret - Plan de gestion 2013-2023
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La liste rouge des espèces menacées en France : Oiseaux de France métropolitaine